

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHÉLIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS.

F. T. BADLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société et peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1. Assurance à droit d'imprimenter du Bureau des deux tiers des primes par lui payées et par cela il n'a pas à craindre d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes mensuelles.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction de la prime à la première annuelle, ou en augmentation de la somme assurée— et cela au choix qui pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus sur les dites quatre années lui sera payé— et de tous les ans.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord a été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émanées de suite.

7. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans intérêt et ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE. Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORRÉTT, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Soliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUEBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

St. John's.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—F. H. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank Far- St. Hyacinthe.—Boucher de Rich. ECR. St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. So Hawksbury.—Georges Hamilton, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Danham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qui ont été mentionnés ci-dessus, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considerable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'accapitation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les consultant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 5 columns: AGE A ATTENDRE (50, 55, 60, 65), rows for ages 20 to 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, boutiques, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, censeurs dit bonne oliverum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Montréal 27 septembre 1849.

EAU PLANTAGÈNE. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos BÉRIU, Marchand Grocier, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des EAUX de PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTUTIS. LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s 6d. Les traités séparés se vendent 1s 6d. ou 1s 9d. ARMOUR et RAMSAY.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES. Messieurs les Syndics de la nouvelle Eglise de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, recevront à son mission pour achever les tours et les clochers de la dite Eglise de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désirent entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modèle en bois et le plan sur papier, faits par M. Morin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont et ce No. 529. Celui qui suggérera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'Art, de parachever les tours et les clochers de la dite Eglise, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné, St. Césaire, 3 Mars 1850. L. TERCOT, PTE.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL.

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Balleu, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Commisaires par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiquiquy, etc., etc. P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS JÉSUS en cire, de différentes grandeurs pour Eglises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION

ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA REV. MÈRE YVONNE, (Décedée le 23 Dec. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES Sœurs DE LA CHARITÉ, DITES Sœurs GRISSES, DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTREAL. A vendre à ce Bureau Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE

DE LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINIQUE, PTE. Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-Bre. ROLLAND. Montreal, 28 décembre, 1849.

Collège de Bytown. LE COLLÈGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège. Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires ET JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET. Imprimeur des Mélanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché. Montréal, 21 septembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table with columns for courts (COUR DU BANCADE REINE, COUR SUPÉRIEURE, etc.) and months (JANV., FEVR., MARS, etc.).

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puits.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puits.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges. (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, ecus actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, cause d'expertes, moitiés, etc. (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, ecus actuel.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Écoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. A VENDRE de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques-quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être données EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do do in-12 Do do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux, in-32 Do de Penance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc., etc.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHÉTEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1849.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850. A vendre chez L. R. FARRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov. 1849. PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET, IMPRIMEUR. RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, PTE.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Avertir pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. I. traduit de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. — Les conditions sont très-faciles. — S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE. P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848. CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX. LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Mélanges Religieux à Montréal. PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montreal, MM. FABRE, & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pte. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Pte Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU. St. Alphonse, M. H. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.